

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU : 9 août 2018

Présents : Mmes LAGACHERIE, AIRES, BRULE, Mrs ESCARIO, FRISONI, HAEIN, MARTINEZ, SANCHEZ

Absents : Mme PALLEC

Procuration :

Mme AIRES a été nommée secrétaire de séance

Ouverture de la séance à 18h05

Il est demandé qu'un point soit rajouté au conseil municipal, la cotisation pour l'adhésion à l'ADLFA concernant l'« Alerte grêle »
Accord à l'unanimité du conseil municipal

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTÉES
Cotisation ACPA	Afin que les chiens errants puissent être amenés à l'ACPA, il est nécessaire au préalable d'avoir adhérer à l'association pour un montant de 250 €	Pour : 6 Abstentions : 2
Problème filet Cap du Mount	Un courrier a été envoyé par la DREAL demandant à la Mairie de prendre en charge l'entretien des filets. Fermeture du vieux cimetière : des personnes souhaitent se rendre sur les tombes et l'accès est interdit. Monsieur SANCHEZ accompagnera provisoirement les personnes et leur fera signer une décharge. Il faudra également poser des filets.	Provoquer une réunion avec la DREAL, le RTM et demander la réparation du mur et l'enlèvement des rochers. Le sujet sera retraité après cette réunion. Pour : 7 Contre : 1
Soutien pour préserver les services publics de proximité, notamment le Centres des finances publiques	Proposition de délibération pour signifier son désaccord face à cette situation. Pour se mettre en conformité avec l'accessibilité, il faut bitumer le parking pour un montant de 1000 €.	Pour : 8
	ARRIVEE DE FREDERIC LAURENS A 18H30	

Charte commerçants ambulants	<p>Problème pour recouvrer les sommes auprès de ces derniers. Proposer qu'ils soient mensualisés ou qu'ils payent au trimestre.</p> <p>Travail en cours : rédaction d'une charte</p> <p>Question du régisseur : ce type de règlement réglera le problème.</p>	A revoir
Elections des délégués au Syndicat de télévision suite aux élections	<p>Titulaires : Frédéric LAURENS et Guy MARTINEZ</p> <p>Suppléants : Michèle BRULE et Thierry HAEIN</p>	Pour : 9
Modification d'une durée hebdomadaire de travail au service administratif	<p>Poste de Mme AIT CHEIKH passe de 25 à 32 heures</p>	Pour : 9
Camping municipal maîtrise d'œuvre	<p>Il faut voter un accord de 63 000 € pour Olivier PRAX</p> <p>2 dossiers à monter : aménagement camping et HLL</p>	Pour : 7 Abstentions ; 2
Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion à l'ADLFA : une cotisation de 100 euros est demandée : voir avec Mr CASTERAS avant d'adhérer - SCOT : unités touristiques (Mmes AIRES et LAGACHERIE) - SDEHG : radar pédagogique (Pierre SANCHEZ) - Propriétaire à Géry (Vincent Casse) dont les murs tombent : possibilité de prise en charge par le pool routier. Voir la communauté de communes. - Presbytère : établir un calendrier d'occupation - Problème de Mr et Mme CAPDEVIELLE à Méliandes : les eaux de ruissellement s'écoulent chez eux : voir communauté de communes - Mr CLARACQ a soulevé le problème de poubelles détériorées, la communauté de communes a été informée et a transmis une réponse. Mr SANCHEZ fait état de containers poubelles à Ladivert qui ne sont pas remontés. Mr ESCARIO indique que les poubelles de Géry sont également sales. - Ancienne gendarmerie : réfléchir au devenir de ce bâtiment - 14, 15 et 16 juillet : des dégâts ont été constatés : un arrêté de catastrophe naturelle ne sera pas demandé car le village n'a pas été impacté - Pyrale du buis : pas de possibilité d'incinération, en revanche possibilité de les arracher et d'organiser un brûlage collectif avec l'intervention des pompiers pour un exercice. - Nature Comminges : journée d'échange / Guy MARTINEZ - Travaux de vidange sur le canal 	

- Gestion des interventions du SAMU : un courrier a été envoyé à la sous-préfecture, ainsi qu'au député, à la présidente de région, conseil départemental
- Nuisances sonores aux feux du pont neuf : courrier a été adressé à la sous-préfecture
- Feux du pont neuf : travaux réalisés pour que les feux se déclenchent 10 m avant les feux. Afin d'éviter des accidents lorsque les poids lourds sont arrêtés et que des voitures les dépassent, demander la pose d'un feu en hauteur plus visible.
- Impôts : taxe GEMAPI à payer par la mairie : augmentation de 40 € environ par foyer.
- Les transports SANS d'Aspet ont obtenu le marché des transports scolaires Fos-Arlos-Saint-Béat mais n'ont pas de chauffeur : Mr LAURENS indique qu'il suit une formation pour effectuer ces transports.
- Retard dans le travail des employés de La voirie : mettre au vote du prochain conseil municipal la prolongation d'un mois supplémentaire du contrat de Mr Cyril MOURERE jusqu'à fin octobre
- Géry : parcelle communale va partir à la prochaine inondation : Mr ESCARIO a préparé un courrier à la demande de la Mairie pour alerter l'opinion.
- Nettoyage des murs des particuliers : Monsieur Guy MARTINEZ prépare un courrier
- Déversement des déchets verts et autres dans les canaux : informer les administrés
- Piscine : guichet fermé à une certaine heure et donc les personnes qui font de l'aquagym ne payent pas : à voir

Fin de séance à 19h50